

Au sommaire de ce numéro :

| | |
|--|----------|
| Forum social mondial | 2 |
| Bolkestein revient | 2 |
| Revue de presse..... | 3 |
| Courrier des lecteurs..... | 4 |
| Attac 92 : les adresses utiles..... | 5 |
| Agenda..... | 6 |

Le retour de l'esclavage ?

L'année 2006 commence dans le froid. Ce n'est pas une raison pour ne pas souhaiter aux Adhérents du 92 qu'elle soit bonne et heureuse, et que nos idées se répandent...

Commençons par ce qui va bien.

Nous avons, au moins pour une année, un **nouveau local** pour nous réunir, mis à notre disposition par la Municipalité de Malakoff. Qu'elle en soit remerciée, ainsi que les animateurs et animatrices du groupe de proximité qui ont su justifier de son utilité. À nous maintenant de nous en servir, toutes les idées et les bonnes volontés sont requises.

ATTAC national entend relancer des **propositions** « pour un nouveau monde possible ». Dans le courant de l'année doit sortir un manifeste, véritable ébauche d'un nouveau projet de société. Dans ce domaine ATTAC 92 avait anticipé. Au cours de l'année dernière, malgré l'intense mobilisation du référendum, un groupe de travail avait déjà réfléchi sur ce thème, et nous sommes sur le point de présenter ses premières conclusions. Des séances de travail sont déjà prévues avec certains groupe de proximité.

La commission « **énergie** » a mis au point un questionnaire à l'adresse des Municipalités du département pour connaître leurs actions en matière d'économie d'énergie. Il devrait se remplir au cours de l'année. Parallèlement la même commission prépare un matériel d'exposition, et proposera des journées à thème sur l'énergie et l'environnement. Nous avons, dans ce domaine, devancé une opinion publique qui commence seulement à se préoccuper de l'augmentation des cours du pétrole, et des effets de la surconsommation d'énergies fossiles sur le climat mondial...

Ce qui va moins bien : l'Europe et le retour en boomerang de la **directive Bolkenstein**. Celle qui invente le concept nouveau de « concurrence libre et parfaitement faussée ». Car comment mettre en compétition des nations dont les politiques salariales et sociales n'ont rien en commun ? La prime est acquise à celles dont les salaires sont les plus bas et les garanties sociales les plus précaires. Pourquoi Mr Bolkenstein ne propose-t-il pas de revenir à l'esclavage ? La nation qui s'y engagerait serait immédiatement gagnante...

Il est encore temps de s'insurger. La **commission « Europe »** d'ATTAC 92 a déjà préparé des tracts et affiches, elle s'inscrit dans la campagne menée à l'échelon national. La manifestation du 11 Février doit rassembler le plus de monde possible à Strasbourg. Toutes les informations sur cette journée sont disponibles sur le Site d'ATTAC 92.

Nous avons donc du pain sur la planche, et nous devons, sans ostracisme, rassembler toutes les bonnes volontés. Évitez les querelles internes qui conduiraient à une érosion massive de nos adhérents. Nous aurons en partie gagné si nous sommes, en fin d'année plus nombreux qu'au début. C'est le souhait que je formule pour ATTAC 92.

Michel BERGER

Adressez-nous vos réactions, vos commentaires, vos analyses, vos questions, vos réponses, vos coups de cœur, vos coups de gueule (Jean-Paul ALLETRU 0147357927 jean-paul.alletru@wanadoo.fr). Sur ATTAC, sur l'actualité, sur une émission, un film, un livre. De trois lignes à une page. Dans le respect des règles de toute publication, et dans la limite impartie (6 pages), nous les publierons. Le prochain numéro sera bouclé fin mars : à vos plumes ! N'attendez pas le dernier moment...

Ce numéro vous a intéressé ? Ne soyez pas égoïste, faites en profiter vos amis.

Forum social mondial, et contre-forum de Davos

Le Forum social mondial se tient cette année sur plusieurs sites, avec un rendez-vous en Amérique, un autre en Afrique, un dernier en Asie. L'Europe, elle, aura son propre forum social, en avril, à Athènes.

Le Forum social mondial se réunifiera pour la prochaine édition, en 2007, prévue au Kenya, et pour la suivante, en 2008, à Porto Alegre.

A **Caracas**, des dizaines de milliers de participants ont échangé et débattu, du 24 au 29 janvier, autour de six axes thématiques : « Pouvoir, politique et luttes pour l'émancipation sociale » ; « Stratégies impérialistes et la résistance des peuples » ; « Ressources et droits pour la vie : alternatives au modèle prédateur de civilisation » ; « Diversités, identités et cosmovisions en mouvement » ; « Travail, exploitation et marchandisation de la vie » ; « Communication, culture et éducation : dynamiques et alternatives pour la démocratisation ».

Du 19 au 23 janvier, dans la capitale malienne, **Bamako**, le FSM, après le contre-sommet France-Afrique de l'automne dernier, a été une nouvelle occasion pour le mouvement social africain de se structurer. Parmi les sujets : « Guerre et militarisation, sécurité et paix », « Libéralisme mondialisé : apartheid à l'échelle mondiale et paupérisation », en passant par « Agressions contre les sociétés paysannes », « Alliance entre le patriarcat et le néolibéralisme » ou « Destruction des écosystèmes, diversité biologique et contrôle des ressources ».

Le FSM de **Karachi**, au Pakistan, devrait se tenir en mars.

En marge du forum économique mondial de Davos, qui vise à organiser la bonne marche du libéralisme et à orienter les futures décisions du G8, sommet des pays riches, des organisations politiques et l'association Attac Suisse ont organisé le 27 janvier, à **Zurich**, « l'autre Davos », un espace de réflexion et de débat international auquel ont participé Nahla Chahal, sociologue, coordinatrice de la Campagne civile internationale de protection du peuple palestinien, Tania Quiroz, militante de la coalition contre la privatisation de l'eau en Bolivie, et Jay Arena, militant antiguerre et syndical de base, représentant d'une coalition luttant pour une reconstruction autodéterminée après la catastrophe de la Nouvelle-Orléans. Associations et mouvements ont organisé une mobilisation à **Bâle**, le 28 janvier, sur le slogan : « *Le futur est entre nos mains...* »

Bolkestein revient

La directive Bolkestein, qui avait soulevé une légitime indignation au moment du référendum sur le traité constitutionnel de l'Europe, n'a pas été enterrée, contrairement à ce que les partisans de ce traité avaient prétendu à l'époque. Rappelons qu'elle vise à « libéraliser » totalement les services, y compris l'essentiel des services publics, et ne pourrait aboutir qu'à tirer vers le bas les droits sociaux. Le texte a été quelque peu amendé par la commission du marché intérieur du Parlement européen, mais l'essentiel n'a pas été touché. Ainsi, le principe du pays d'origine porte désormais le nom de « *clause du marché intérieur* ». De plus, le prestataire de service n'est pas obligé d'informer l'État où il exerce et n'est pas obligé d'avoir un représentant dans le pays concerné. Aucune clarification n'a été apportée sur les services publics, excepté la santé et l'audiovisuel, qui sont exclus du champ d'application de la directive. La directive Bolkestein, modifiée à la marge, suit un processus complexe de codécision entre le Parlement européen et le Conseil, qui pourrait aboutir à une adoption en l'état d'un texte préparé par les libéraux et amendé en trompe-l'œil par eux. **Elle sera présentée au Parlement européen le 14 février.**

La commission Europe d'ATTAC 92 (voir p. 5) s'est fixé comme objectif immédiat d'aider les groupes et plus généralement tous ceux qui veulent relayer la campagne anti-Bolkestein (on passera à d'autres questions sur l'Europe, ensuite, bien sûr). Tous les documents et infos nécessaires pour agir contre cette directive sont en ligne sur le site d'attac92 (pétition ; lettres aux euro-députés et liste de ceux-ci ; lettre au Président de la République ; annonce de la réunion publique du 1er Février organisée par le groupe –cf agenda p. 6 ; appel à la manifestation du 11 février à Strasbourg).

Analyse : Le capitalisme a un besoin vital d'une main d'œuvre bon marché, en état de semi-servage, afin de maximiser les profits. Actuellement ces nouveaux esclaves sont localisés dans les pays pauvres, et dans une moindre mesure au sein des pays riches dans des conditions plus ou moins clandestines (voir les ateliers du quartier du Sentier à Paris, ou le ramassage des fruits dans le sud de la France).

Pour l'avenir cette dernière solution, "l'importation" d'une main d'œuvre à bas prix sur les lieux même de consommation, est privilégiée par les Dominants, car le renchérissement prévisible des coûts de transport risque de rendre moins rentable la production à la "périphérie", de plus certaines activités ne peuvent être délocalisées (grande distribution, hôtellerie...).

Le rôle dévolu aux nouvelles législations de type "Bolkestein" ou Mode IV de l'AGCS est donc de légaliser un esclavage déguisé au sein des pays dits démocratiques. Certains théoriciens développent même une vision grandiose : l'installation autour des pays riches de "camps" regroupant les candidats à l'immigration, et dans lesquels il serait facile de puiser en fonction des besoins...

Revue de presse par Jean-Paul Allétru

Non à la casse du droit du travail

Une fois encore, la casse du droit du travail s'accélère au détriment du sort des salariés. La flexibilité de la masse salariale devient le maître mot, le substitut à toute politique de développement social. Attac s'oppose à ce que les salariés soient une variable d'ajustement, sacrifiés sur l'autel de la rentabilité et du profit.

Par deux arrêts de la cour de cassation du 11 janvier 2006, la jurisprudence française a été modifiée sur le licenciement économique et permet aux entreprises des suppressions d'effectifs « préventives », hors de toutes difficultés. Jusqu'à présent, l'article 321-1 du code du travail, qui régit l'usage du licenciement collectif, ne pouvait être utilisé que pour faire face à des difficultés ou à des mutations technologiques constatées. Dorénavant, une entreprise aura le droit de licencier pour anticiper des difficultés économiques au nom de la sauvegarde de sa compétitivité. Cette décision ouvre la voie à la légalisation des licenciements dits « boursiers ».

Parallèlement, les mesures gouvernementales ne font qu'agrandir la brèche taillée dans le code du travail : après le contrat nouvelle embauche (CNE), la mise en place d'un contrat première embauche (CPE) autorise à son tour l'employeur à licencier sans motif pendant les deux ans suivant sa signature et d'être exonéré de cotisations sociales pendant trois ans. Pourtant, selon l'OIT (Organisation internationale du travail), la Déclaration européenne des droits de l'homme et le Code du travail, tout licenciement doit être motivé.

Le lobbying des employeurs peut d'ores et déjà se féliciter de tels cadeaux offerts par le gouvernement et la chambre sociale de la cour de cassation. La justice et le gouvernement ont choisi de privilégier l'amélioration de la rentabilité de l'entreprise en aggravant considérablement la précarité des salariés, affaiblissant ces derniers dans les rapports sociaux, dans leur capacité à défendre collectivement leurs droits et à en conquérir de nouveaux.

Attac dénonce ces politiques de démantèlement des acquis sociaux et du code du travail consacrant la primauté des droits et des profits des entreprises sur les droits et le sort des salariés.

Fiscalité : Le gouvernement baisse l'impôt sur le revenu pour 2007 : quelle bonne idée, et quel heureux hasard, juste avant l'élection présidentielle ! Le SNUI (syndicat national unifié des Impôts) Solidaire y a regardé de plus près. D'abord, cette réforme bénéficiera à seulement 50 % des foyers fiscaux, les plus riches (les autres ne sont pas assujettis à l'impôt sur le revenu). Et parmi ceux-ci, c'est aux plus riches qu'elle profitera le plus. Le célibataire salarié qui gagne 17000 € par an aura 81 € de moins à déboursier, à comparer aux 9 869 € économisés par celui qui gagne 250 000 € par an ! Le couple de salariés mariés avec deux enfants gagnera royalement 10 € s'il a un revenu annuel de 34 375 € mais 4671 € si son revenu annuel s'élève à 250 000 € !

Plus choquant encore : les mesures de défiscalisation de la transmission du patrimoine se multiplient. Durant les 20 prochaines années, les grands-parents et les parents pourront transmettre sans payer d'impôt jusqu'à la bagatelle de 960 000 € à leurs petits enfants ! Ces mesures ne concernent que les plus riches : le patrimoine transféré en cas de décès est inférieur, dans un cas sur deux, à 55 325 €. Seules 25 % des successions sont taxables. 10 % des ménages (les plus riches) détiennent 45 % du patrimoine total et 59 % du patrimoine financier. On peut se demander, observe le SNUI Solidaires, si la succession des mesures prises ces dernières années n'est pas finalement de supprimer purement et simplement la fiscalité de la transmission du patrimoine.

La conséquence de tout cela ? Moins de ressources pour l'Etat, dégradation des services publics, remplacement de ces services publics par des services marchands. Afin que les plus riches s'enrichissent encore davantage...

Montrouge : Grève à Besins international. Les travailleurs de Besins-international, laboratoire pharmaceutique implanté au 13 rue Périer à Montrouge sont en grève, depuis 62 jours (au 30/1). Pourquoi cette entreprise florissante (28 millions d'euros de dividendes) veut-elle supprimer 28 postes sur 60 ? Pour faire encore plus de profit en bénéficiant de la fiscalité plus avantageuse offerte par la Belgique ! Belle illustration du dumping fiscal ! A lire un article très détaillé sur cette grève sur www.montbouge.net. Les salariés s'opposent notamment aux baisses de salaires sur les reclassements. *Soutenez le combat de Besins international !*

Mixité sociale : Marnes-la-Coquette, Neuilly-sur-Seine, Sceaux et Vaucresson, épinglés par le préfet des Hauts-de-Seine pour n'avoir pas respecté les objectifs de construction de logements sociaux fixés par la loi « solidarité et renouvellement urbain » (SRU), vont se voir augmenter le prélèvement de solidarité qui leur était imposé. (*Le Monde*, 2 décembre)... Mais les députés viennent de vider de sa substance la loi SRU ! (*Le Monde*, 27 janvier)

Eau : Le niveau très bas des ressources en eau menace la France d'une nouvelle sécheresse. Les pluies trop rares, le manque d'eau dans les rivières et les nappes souterraines pourraient conduire à réexaminer les choix de culture des agriculteurs. Même des pluies abondantes dans les prochaines semaines ne pourraient combler le déficit. La moitié de l'eau consommée en France va aujourd'hui à l'agriculture, un quart à l'eau potable, le quart

restant à l'industrie et à l'énergie. Les Verts réclament l'interdiction du maïs irrigué dans les régions les plus touchées. (*Le Monde*, 7 janvier).

Gaz russe : A l'issue de plusieurs semaines de conflit, l'Ukraine a été contrainte d'acheter le gaz russe au prix du marché (230 \$ les 1000 m³), soit une multiplication par 5 du prix antérieur. Moscou, qui avait fini par couper le gaz à l'Ukraine, lui fait ainsi payer la « révolution orange ». Le parlement ukrainien a censuré le gouvernement, qui restera cependant en place jusqu'aux législatives du 26 mars. L'Union européenne, qui dépend de la Russie pour un quart de son gaz, a perçu la menace et va s'efforcer d'élaborer une politique commune de l'énergie (cette question sera au centre du conseil européen des 23 et 24 mars).

Selon Dominique Flache, qui a été PDG de Schlumberger en Ukraine, « certaines études confidentielles prévoient un possible fléchissement, vers 2009, de la production de Gazprom, qui est basée sur des gisements anciens ». (*Le Monde*, 7 janvier).

Courrier des lecteurs :

Daniel Monteux (Bagneux) : La **votation citoyenne** pour le DROIT DE VOTE DES ETRANGERS NON COMMUNAUTAIRES AUX ELECTIONS LOCALES organisée à Bagneux du 8 au 11 décembre par ATTAC, CCFD, FCPE, la Mosquée, CGT, les Verts, LCR, Mouvement des Droits Civiques, PC, PS et le soutien de la municipalité, a connu un **grand succès** : plus de 1200 votants, 1180 OUI, des débats passionnants (par comparaison, 6000 votants à Grenoble, 21000 à Paris), autour des urnes installées en mairie, sur les marchés, devant les supermarchés... Une initiative qui comptera pour resserrer le lien social dans notre ville multiculturelle

Annick Bolard : « Breton dit la vérité aux français sur la dette » titre le journal La Tribune du 30/11/2005 qui publie une longue interview du ministre des finances. Il veut, dit-il, « faire comprendre que la nécessité de maîtriser les comptes publics ne répond pas à une idéologie mais à une impérieuse nécessité. »

Mais il n'envisage que trois solutions pour réduire la dette : « baisser les dépenses, augmenter la croissance et vendre des actifs non stratégiques ». Mais augmenter les recettes (donc les impôts et les prélèvements sociaux) ? M. Breton n'en parle pas !

M. Breton sous-entend peut-être, qu'un surplus de recettes naîtra de la croissance du PIB. Cela n'a rien d'évident, ce surplus de recettes, s'il existe, a des risques non négligeables de passer à la trappe de quelque paradis fiscal (par exemple Gemplus a réussi à échapper à 125 millions d'impôt grâce au Luxembourg) ou de nouvelles mesures de défiscalisation.

En fait, non seulement nos gouvernements n'augmentent pas les recettes, mais ils les diminuent.

Il en est ainsi de l'IRPP (3,5 milliards d'euros de recettes en moins sur les revenus de 2006) et cette diminution est d'autant plus forte que le revenu taxé est élevé : 110 000 personnes parmi les plus fortunées vont profiter d'une baisse d'impôts de 1,2 milliards, soit 10 000 € par personne environ ; du taux de TVA sur certains produits ; de la taxation des plus values mobilières, essentiellement pour les dirigeants d'entreprises ; de l'impôt global payé par les particuliers les plus riches grâce au mécanisme du plafonnement.

De manière générale, les instruments de politique économique utilisés se résument pour l'essentiel à toute une batterie de dégrèvements de charges fiscales et sociales.

Par ailleurs, le gouvernement vend des actifs, présentant un intérêt général dont les revenus, comme ceux des autoroutes, auraient pu contribuer au paiement des échéances de la dette.

Il tolère les paradis fiscaux et ce n'est pas une mince évasion, puisque les actifs offshore sont évalués à 9000 milliards de \$ par Merrill Lynch, et à 5700 milliards par le Boston Consulting Group, dont la moitié provient de l'UE.

Le gouvernement ayant choisi de travailler à réduire les recettes, le rééquilibrage des comptes publics, condition de la réduction de la dette, impose il est vrai, la baisse des dépenses (4 milliards d'euros d'autorisations annulées sur 2005 ; 500 millions d'euros d'économie à réaliser sur le budget 2006.)

Le rapport Pébereau, moins idéologique, recommande lui de stopper la baisse des prélèvements obligatoires.

Malgré les affirmations de M Breton il s'agit bien là de la mise en œuvre de l'idéologie néolibérale du toujours moins d'état régulateur.

Charles Caprani : Note de lecture « *Le Monde économie* » du mardi 15 novembre 2005.

"Notre couleur c'est notre douleur", dit un jeune Marocain sur France 3.

L'accès à l'emploi est beaucoup plus difficile quand on s'appelle Mohamed plutôt que qu'André ou Jean et même Jao, jeune d'origine portugaise. Avoir hérité d'une origine non européenne constitue un handicap sur le marché du travail, que l'accession à la nationalité française n'efface pas. Les jeunes Français d'origine maghrébine sont deux fois plus souvent au chômage que des jeunes Français d'origine française, et ce, quel que soit leur niveau d'études. « Nous sommes des enfants de la France qui réclamons juste le droit de nous insérer économiquement et socialement ».

Il est temps de revoir entièrement le problème. Tandis que cette jeune main-d'œuvre souffre de discrimination, elle est un immense potentiel de création et de richesse.

Hubert Guerinet : Non les jeunes des banlieues ne sont pas devenus méchants. Au contraire cela fait longtemps qu'ils sont trop calmes face à l'acharnement policier : contrôles au faciès permanents, perquisitions à tout va, garde à vue pour un oui ou pour un non, comparutions en justice pour outrage et rébellion...

ATTAC 92 : les adresses utiles

Voici les **membres du Conseil d'Administration** élus par l'Assemblée Générale du 25 novembre 2005 :

| Nom | Prénom | Adresse | Tél. domicile et mobile | Télécopie | Courriel |
|------------|-----------------|---|----------------------------------|----------------|--------------------------------|
| AUDOIN | Brigitte | 2 rue Nationale 92100 Boulogne-Billancourt | 01 46 21 16 11 | | brigitte.audoin@wanadoo.fr |
| BERGER | Michel | 103 Av Achille Peretti 92200 Neuilly | 01 47 47 45 45 | | michel-berger@wanadoo.fr |
| BLAVETTE | Bernard | 14, rue de Sèvres 92100 Boulogne-Billancourt | 01 48 25 88 05 | | bernard.blavette@wanadoo.fr |
| BOLARD | Annik | 33,rue Abel Vacher 92190 Meudon | 01 46 23 48 46 | | bolardaj@guido.fr |
| BOURRELY | Geneviève | 8,rue Emile Zola 92130 Issy/les/Moulineaux | 01 47 36 05 88 06 33 25 52 81 | | genevieve.bourrelly@laposte.fr |
| CHAUVETEAU | Guy | 34, rue Salvador Allende 92000 Nanterre | 01 47 21 39 88 | | guy.chauveteau@wanadoo.fr |
| DESAULTY | Marie-Catherine | 50 rue Marx Dormoy 92260 Fontenay aux Roses | 01 43 50 74 64 | | mc.desaulty@free.fr |
| GANEVAL | Cécile | 29 rue Robert Doisy 92160 Antony | 0146881744 | | cecilgan@free.fr |
| GEELEN | David | 103 rue Brancas 92310 Sèvres | 01 49 66 11 57 | | attac.mscva@cegetel.net |
| GOUREVITCH | Guy | 53 bd Henri Sellier 92150 Suresnes | 01 41 18 09 82 06 83 18 84 36 | 01 47 28 40 49 | guy.gourevitch@freesurf.fr |
| GUERINET | Hubert | 21 allée de la Bellefeuille 92100 Boulogne-Billancourt | 01 48 25 19 06 | 01 48 25 27 44 | |
| PAPY | Claire | 92 Av Victor Hugo 92170 Vanves | 0146424688 | 0146420352 | clairpapy@wanadoo.fr |
| PINOTEAU | Jacques | 12 rue Sylvain Vigneras 92380 Garches | 01 47 41 97 65 | | pinoteau@libertysurf.fr |
| PROUVEUR | Gilbert | 20, rue Gustave-Flaubert 92500 Rueil-Malmaison | 01 47 49 75 53 | | gilbert.prouveur @wanadoo.fr |
| QUEBRE | Jean | 60, quai de Clichy 92110 Clichy | 01 47 39 55 23 | 01 47 39 55 23 | jeanquebre@alicemail.fr |
| ZANON | Nathalie | 12,rue de Sèvres 92100 Boulogne Billancourt | 01 49 09 17 43 | | nathalie.zanon@wanadoo.fr |

... et le **Bureau** 2006 élu par ce Conseil d'administration :

- | | | | |
|------------------------|------------------|--------------------------------------|--------------------------|
| - Président : | Michel BERGER | - Education populaire et Formation : | Guy CHAUVETEAU |
| - Secrétaire Général : | Jacques PINOTEAU | - Correspondante internationale: | Marie Catherine DESAULTY |
| - Trésorier : | Hubert GUERINET | - Communication(CEL) : | Bernard BLAVETTE |

Quatre groupes de réflexion ou de travail sont actifs en 2006 au sein du Comité Local Attac 92. Si l'un de ces sujets vous intéresse, si vous souhaitez obtenir des informations, vous pouvez contacter les responsables de ces groupes :

- Culture : Cécile GANEVAL 0146881744 cecilgan@free.fr
- Energie : Claude VOJTOVIC linette12@infonie.fr
- Europe : Marie Catherine DESAULTY 0143507464 mc.desaulty@free.fr
- Le Monde que nous voulons : Bernard BLAVETTE 0148258805 bernard.blavette@wanado.fr

En vue d'une réflexion en commun sur des actions artistiques, les artistes membres d'ATTAC sont invités à se signaler à Cécile Ganeval.

Autres Informations Pratiques et adresses utiles

Siège social ATTAC 92 : 103 avenue Achille Peretti Neuilly sur Seine – Tel : 01 47 47 45 45 attac92@attac.org

Site internet ATTAC 92 : <http://www.local.attac.org/attac92> Resp. du site Jean Louis Montel 0143348369 jean-louis.montel@tiscali.fr

Merci de signaler votre départ du 92, votre changement d'adresse, votre changement de courriel ,votre arrivée dans un nouveau groupe de proximité au courriel du Comité Local : attac92@attac.org

Local Attac de Malakoff : 173 Bd Gabriel Péri . Responsable : Marielle Topelet 01 46 56 58 61 peleto@wanadoo.fr

Education populaire et formation. Responsable : Guy Chauveteau 0147213 guy.chauveteau@wanado.fr

Agenda

| | | |
|-------------------------|---------|--|
| 1 ^{er} février | 20 H 30 | Fontenay-aux-Roses, réunion débat organisé par le groupe Europe d'ATTAC 92, sur « la directive Bolkestein » 3, place de l'église |
| 1 ^{er} février | 20 H 30 | Bagneux, meeting Salle Vaillant Couturier, 27 Av. Paul Vaillant Couturier, métro Bagneux, « contre Bolkestein », avec M-H Amiable, maire de Bagneux; A Boumediène, sénatrice les Verts; Y Boudjenah, PC; B Faivre, PS; A Grielen, ATTAC; J Jambu, députée de la circonscription; M Lelandais, collectif 29 mai; le secrétaire général de la Fédération des Transports et de l'Équipement-CFDT; J-C Tchicaya, Mvt des Droits Civiques;... |
| 2 février | 20 H 30 | Chatenay-Malabry réunion débat sur « les médias », avec Serge Halimi, Henri Maler, André Schwartz au centre de loisirs Jules Verne (face à la perception). |
| 3 février | 20 H 30 | Courbevoie, réunion publique organisée par le groupe de Colombes, Courbevoie, ... « Les problèmes de la Poste. Les plus-values » 6 rue Adam Leroux (qui relie l'avenue du Château du Loir et la rue de l'Alma) à Courbevoie |
| 21 février | 20 H 30 | Malakoff, réunion publique organisée par le groupe de Montrouge « à quoi sert l'école : acquérir des connaissances ou préparer au travail ? » 173 Boulevard Gabriel Péri |
| 22 février | 20 H 30 | Antony, réunion du groupe de proximité Antony-Bourg-la-Reine- Chatenay-Malabry – Le Plessis-Robinson- Sceaux. Salle place des Anciens combattants d'Afrique du Nord |
| 23 février | 20 H 30 | Bagneux, réunion du groupe de proximité 3, avenue Gabriel Péri – Bagneux. |
| | 19 H 30 | Boulogne-Billancourt, café-débat « Démocratie et pouvoir », avec Bernard Blavette, ancien président d'ATTAC 92 Brasserie des Arts, 7, Rond-Point Rhin et Danube (près du pont de Saint-Cloud) |
| 24 février | 20 H 30 | Rueil, réunion publique avec Damien Millet, pdt du CADTM « La dette du tiers-monde » Resto-club Galliéni, place Jean Bru (à l'angle des rues Danton et Galliéni) |
| 24 février | 20 H | Clichy, réunion publique « L'énergie et la société », avec Guy Chauveteau Salle Heidenheim, place du Marché |
| 3 mars | 20 H 30 | Nanterre, spectacle « Allah n'est pas obligé... » Nanterre aux funambules, dans Université Paris X, RER Nanterre Université |
| 15 mars | 20 H 30 | Antony, réunion du groupe de proximité Antony-Bourg-la-Reine- Chatenay-Malabry – Le Plessis-Robinson- Sceaux. Salle place des Anciens combattants d'Afrique du Nord |
| 16 mars | 19 H 30 | Boulogne-Billancourt, café-débat « les relations Nord-Sud », avec Odile Albert Brasserie des Arts, 7, Rond-Point Rhin et Danube (près du pont de Saint-Cloud) |
| 22 mars | 20 H 30 | Bagneux, réunion du groupe de proximité 3, avenue Gabriel Péri – Bagneux. |
| 23 mars | 20 H 30 | Malakoff, réunion publique organisée par le groupe de Montrouge « l'immigration : quelle politique ? » 173 Bd Gabriel Péri (Malakoff) |
| 5 avril | 20 H 30 | Antony, réunion du groupe de proximité Antony-Bourg-la-Reine- Chatenay-Malabry – Le Plessis-Robinson- Sceaux. Salle place des Anciens combattants d'Afrique du Nord |

MERCI d'utiliser le bulletin de **réadhésion** envoyé par Attac national avec le journal « Ligne d'Attac » du début Janvier.

Faites adhérer vos amis :

Bulletin d'adhésion 2006

NOM (en capitales) : PRENOM : Homme / Femme (rayer la mention inutile)

Date de naissance : Profession :

Adresse : Code postal : Ville : Pays :

Téléphone fixe : Mobile :

Adresse électronique (pour recevoir les informations d'Attac) :

J'adhère à l'association Attac et verse pour l'année civile 2006 la somme (pouvant comporter l'abonnement de 10 € à Lignes d'Attac) de : cochez le montant choisi : (si vous ne souhaitez pas recevoir Lignes d'ATTAC, retirer 10 €)

| tranches de revenu mensuel | cotisation minimale avec Lignes d'Attac | tranches de revenu | cotisation |
|----------------------------|---|--------------------|------------|
| - de 0 à 450 € | 12 € | de 1 600 à 2 300 € | 57 € |
| - de 450 à 900 € | 19 € | de 2 300 à 3 000 € | 67 € |
| - de 900 à 1 200 € | 32 € | de 3 000 à 4 000 € | 92 € |
| - de 1 200 à 1 600 € | 42 € | au-delà de 4 000 € | 122 € |

Il m'est possible d'apporter un soutien complémentaire à l'association. Je procède à un apport supplémentaire de

J'effectue le règlement (rayer la mention inutile) : par chèque bancaire ou postal

/ par carte bancaire n° :

date d'expiration :

signature :

A adresser par courrier à **ATTAC, Service adhésions**, 60646 Chantilly cedex - France

Les informations recueillies sont nécessaires à votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez vous adresser au siège d'Attac France.

Angle d'attac 103, Avenue Achille Péretti – 92000 Neuilly

Responsables de la publication : Michel Berger (michel-berger@wanadoo.fr), Nathalie Levray (nathalie.levray@wanadoo.fr), et Jean-Paul Allétru (jean-paul.alletru@wanadoo.fr). Mise en page : Jean-Paul Allétru